linguaid
LES EXPERTS DU MARCHÉ DE LA FORMATION EN LANGUES

Abonder le CPF de vos salariés

5 ÉTAPES · 100 % EN LIGNE

0 €
de participation pour le salarié*

1 Créez votre accès

Sur net-entreprises.fr, activez le service « Mon Compte Formation »

DEMAIN
J+1

2 Attendez le lendemain

L'accès s'ouvre le jour suivant la validation

3 Cliquez sur « Dotation volontaire »

Sur EDEF (identifiants Net-Entreprises), c'est le bon choix pour cofinancer une formation



4 Indiquez le salarié

Nom de naissance, n° de sécurité sociale, montant

En option : jusqu'à 5 certifications visées**

5 Payez par virement

À la Caisse des Dépôts, avec les références données en ligne

C'est crédité sur le CPF du salarié

L'employeur → Caisse des Dépôts → CPF du salarié

** Pourquoi cibler une certification ?

Sans cible, le salarié utilise la dotation pour la formation éligible de son choix. Avec une cible (jusqu'à 5 certifications) :

Votre argent va au bon projet

La dotation ne finance que la formation prévue, par exemple une certification en anglais.

Vous fixez une date limite

Au moins 1 an après le paiement. Modifiable tant que le salarié ne l'a pas utilisée.

Vous pouvez la récupérer

Non utilisée à la date limite ? Demandez le remboursement dans les 6 mois.

Bloqué ? Cliquez ici pour la FAQ

linguaid.net/abondement-cpf

* Le salarié ne paie pas la participation forfaitaire CPF (150 € en 2026) quand l'employeur abonde une formation qui coûte plus que ses droits CPF.

Sources : net-entreprises.fr · financeurs.moncompteformation.gouv.fr (CGU EDEF v1.9, aide EDEF) · CP Titulaires Mon Compte Formation V16 (oct. 2026) · décret n° 2026-234. À jour au 25/11/2026.

linguaid
LES EXPERTS DU MARCHÉ DE LA FORMATION EN LANGUES
linguaid.net